L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MARS 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 15 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Stern & Bros, à leur salle d'encan, No. 16 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue de Chartres—[illegible] de messieurs, "notions" et articles de fantaisie.

Par Placide J. Spear, dans le Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville—faïence.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Vendredi.
ACADÉMIE — Les Voleurs et The Happy Pair.
ST. CHARLES—Fritz.
VARIÉTÉS—Hamlet.

Le Nouveau Parti et son Organe.

Notre estimable confrère, le *Picayune*, entreprend de défendre le nouveau parti que sont en train de former d'honorables citoyens, partisans des réformes, contre les objections présentées par l'*Abeille*. Nous venons de relire les trois derniers numéros du *Picayune* afin d'y chercher, premièrement les vues propres de notre confrère au sujet du nouveau parti, et ensuite, les raisons qui peuvent faire considérer nos objections comme irréfléchies et sans fondement.

Nous avons été frappé, tout d'abord, de la confusion qui règne dans les expositions faites par notre confrère sur les vues et l'objet du nouveau parti, et de la contradiction qui existe entre certaines de ses idées et le programme récent du parti dont il est l'organe. Avant de critiquer nos objections avec une sévérité imméritée et dont nous avons le droit de nous étonner, l'écrivain dont nous parlons, aurait dû commencer par se mettre lui-même d'accord avec le programme de son parti.

Or, dans le numéro de mardi dernier qui contient le programme, dont nous avons signalé hier le point le plus saillant, nous trouvons un article intitulé "La Base de l'Harmonie" et qui renferme le passage suivant :

L'association politique des deux races est une chose ; leurs relations et leurs transactions particulières en constituent une autre. D'une part les populations se réunissent ou se séparent, sont en harmonie ou en antagonisme par la force d'importantes considérations publiques. D'autre part, ils s'associent ou sont séparés par la force des goûts et des habitudes personnelles, dans le sens soit de l'affinité soit de l'antipathie ; et ces goûts et ces habitudes, produit de plusieurs siècles, s'ils ne sont pas parmi les instincts naturels qu'on ne saurait déraciner, sont des faits positifs qu'on ne peut faire disparaître en un moment par des dénonciations soit par des exhortations ; ils occupent une sphère à laquelle ne peuvent atteindre les mesures législatives, et en faire le sujet de dispositions coercitives légales serait outrageant pour toutes les races, toutes les classes, et détruire la paix et porter atteinte à l'intégrité de la société. S'ils doivent finir par disparaître, le temps seul peut et il doit infailliblement accomplir cette œuvre par son pouvoir mystérieux de révolution pacifique.

Voici des idées clairement exprimées, et qui se résument ainsi : la question des relations sociales ne peut et ne doit pas être l'objet de mesures coercitives légales. Comment notre confrère, avec lequel nous sommes complètement d'accord sur ce sujet, peut-il donc endosser l'Adresse publiée dans le même numéro du *Picayune* et dans laquelle le comité déclare accepter comme irrévocables les lois dites d'égalité sociale passées depuis trois ans par la législature?

Pour nous, c'est là le véritable programme du nouveau parti, et ce programme nous le répétons est celui de M. Sumner et des républicains extrêmes. Nous ne connaissons pas l'irritation que le *Picayune* laisse percer dans son numéro d'hier.

La partie de l'Adresse dans laquelle il est dit que les réformistes veulent faire triompher "la vertu sur le vice" a certainement notre approbation ; mais chaque parti a la même prétention ; et, tout en admettant son entière sincérité dans le cas dont il s'agit, nous n'avions pas à la considérer comme la partie politique du programme.

Quant à la question de savoir si le parti de la réforme est un tiers parti ou un parti qui n'en est pas un—no party party—expression qui a offensé notre confrère nous devons en chercher la solution dans l'Adresse et dans le *Picayune* lui-même.

Que dit l'Adresse ?—"Le parti que nous formons maintenant—pour un objet local ne sera pas en réalité un tiers parti, etc."

Que dit le *Picayune* ; dans l'article même où il se plaint de l'expression "No party party" il ajoute : "Le peuple ne saurait trop tôt apprendre que sa véritable et légitime souveraineté, l'essence de tout ce qui est d'une importance salutaire pour son droit à la liberté de penser et d'agir, se trouve en dehors des partis."

Mais laissons toutes ces questions de mots de côté. Si le comité de la réforme n'avait pas assumé la solution de la question politique importante qui divise les démocrates et les républicains, celle des lois dont l'objet est d'imposer l'égalité sociale par coercition, nous eussions compris son appel aux hommes vertueux des deux partis pour la formation d'une ligne de réformes purement locales. Mais cet appel n'a plus de valeur du moment où l'adresse tranche absolument la question qui sépare les deux partis et se place ainsi sur le terrain politique déjà pris par les républicains en antagonisme avec les démocrates.

Nous n'avons, en ce qui nous concerne, aucun parti pris d'objection ou de résistance au mouvement de la réforme ; nous sommes prêts à faire tous les sacrifices de personnes ou de noms dans l'intérêt de l'obtention des réformes, mais non à sacrifier les principes fondamentaux que nous avons toujours soutenus et qui sont la garantie de nos libertés les plus sacrées. Bref, nous ne voulons pas déserter le camp de la démocratie pour aller nous ranger sous la bannière du républicanisme exagéré.

Sur le terrain des réformes nous sommes prêts à nous entendre, sur celui des questions politiques nous demandons que chacun soit libre de rester attaché aux principes qu'il considère comme seuls légitimes.

Que le comité de la réforme et le *Picayune* se mettent d'accord sur un programme acceptable pour tout le monde et il ne restera plus à régler qu'une affaire d'organisation pratique qui ne saurait offrir de grandes difficultés.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Le grand tirage de cette loterie aura lieu demain samedi 16 du courant, à 11 heures du matin, au local de la Compagnie. Le lot capital est de $50,000; le nombre des billets est de 20,000 et le prix du billet est de $20 seulement. Le public est invité à assister au tirage. Heureux ceux qui peuvent acheter un billet, puisque avec la chétive somme de $20 ils ont la chance de gagner la forte somme de $50,000! C'est donc là un argent bien placé. Ne vaut-il pas mieux le mettre là où un bénéfice énorme peut en résulter que de le dépenser en plaisirs ou en entreprises douteuses, n'offrant que de minimes chances de gain ou qu'un chiffre de gain comparativement inappréciable ? La Loterie de la Louisiane a fait ses preuves, et les amateurs de jeux de hasard peuvent avoir toute confiance dans cette institution.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

CHAUX, CIMENT, ETC. — Nous recommandons aux entrepreneurs et constructeurs de bâtisses, aux monteurs d'équipages, aux maçons, aux peintres badigeonneurs, l'annonce de M. Octave Forstall, rue des Magasins 30, qui a toujours à vendre de la chaux, du ciment, du plâtre de Paris, des briques à feu, des peintures, huiles, pinceaux, brosses, etc. M. Forstall a aussi en magasin tous articles nécessaires pour l'équipement des navires, et toutes fournitures de marine.

PATENTES D'ALLEN AMÉLIORÉES.—Des machines précieuses pour la culture des cannes à sucre et pour l'agriculture en général, des machines pour moissonner et faucher, des [illegible], des plantoirs pour le maïs et tous d'autres instruments d'une utilité de premier ordre [illegible] Voyez l'annonce.

EUGÈNE TRASTOUR.— Le 5 mars dernier s'éteignait à la Nlle-Orléans, à l'âge de 36 ans, un musicien dont le nom doit être ajouté à la liste des Louisianais qui ont fait honneur à notre Etat dans le monde musical. Nous voulons parler d'Eugène Trastour de Varano. Après avoir fait de bonnes études musicales et s'être assimilé les méthodes des maîtres, Eugène Trastour se fit connaître, comme pianiste et comme compositeur, et il donna tous ses soins à la tâche ardue de l'enseignement musical. Il publia, à New York, en 1864, des "Rudiments de musique à l'usage des professeurs et de leurs élèves" et cet ouvrage, qui a le mérite de simplifier l'étude de la musique, obtint l'approbation du pianiste louisianais Gottschalk et d'autres juges compétents. En 1866, Eugène Trastour fut nommé professeur de science musicale à l'Université de New York, et de nombreux extraits de journaux que nous avons sous les yeux attestent la haute estime en laquelle il était tenu, dans la ville de New York, comme pianiste et comme professeur. Nous apprenons qu'un service funèbre doit être célébré comme un hommage que les artistes de la Nlle-Orléans veulent rendre à sa mémoire.

LECTURE DE M. DUGUÉ.—C'est ce soir, à 7 heures, que M. C. O. Dugué, cédant au désir exprimé par ses amis, lira, dans une séance publique, quelques passages de son poème, *Homo*, auquel des juges compétents attribuent un grand mérite littéraire et philosophique. La légère contribution—50 cents—que devront acquitter les spectateurs, est destinée à défrayer en partie les frais de publication de l'ouvrage. M. Dugué est un de nos Louisianais les plus distingués ; doué d'une belle intelligence et d'un noble cœur, il a fait de l'une et de l'autre l'usage le plus honorable dans les différentes carrières qu'il a successivement parcourues. Comme journaliste, comme professeur et comme magistrat, il s'est montré irréprochable en n'obéissant qu'au sentiment du devoir. Comme littérateur, le poème qu'il se propose de publier, si ses compatriotes lui viennent en aide, donnera la mesure de son talent, qui s'est déjà manifesté dans des œuvres d'une moindre portée, et auquel, pour notre part, nous nous sommes toujours empressés de rendre hommage.

La lecture de ce soir aura lieu dans la salle du Club Harmony, à l'angle de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra fait demain, la reprise de l'une des œuvres les plus vives de l'école bouffe italienne, le *Don Pasquale* de Donizetti. Les rôles sont distribués ainsi : Louise, Mme Durand ; Don Pasquale, M. Perie; Octave, M. Blum; Le Docteur, M. Solve.

L'affiche annonce pour dimanche : *La Juive*, grand opéra en cinq actes.

Mardi prochain, aura lieu la représentation au bénéfice de Mlle Levielli. Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à annoncer au public la date de ce bénéfice qui est celui de l'une des artistes les plus remarquables qui aient jamais paru sur notre scène, et dont le talent supérieur est sympathique à tous sans exception. Mlle Levielli donne les *Huguenots*. Ceux qui veulent assister à cette représentation feront bien de passer en toute hâte au bureau de location.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE.—Cette Société donnera dimanche, 17 mars, sa douzième séance à grand orchestre, sous la direction de M. G. Collignon. Nous publions dans une annonce le programme de cette séance, programme on ne peut plus intéressant pour les vrais musiciens, car il contient les spécimens les plus brillants des compositions de Beethoven, Mozart, Mendelssohn et Weber.

FOIRE D'ETAT.—Nous appelons l'attention du public sur une annonce relative à la sixième grande Foire d'Etat de la Louisiane, qui commencera le 24 avril prochain aux Fair Grounds et qui durera sept jours, c'est à dire jusqu'au 30 inclusivement. Les livres d'entrée pour tous les objets destinés à faire partie de l'exposition sont déjà ouverts au bureau de l'Association Mechanics' Institute.

BIENVILLE OIL WORKS CO.—On verra par un avis du secrétaire, que la Direction de cette Compagnie a déclaré un dividende de dix pour cent, payable aux actionnaires, à partir du [illegible] avril. La Compagnie dont le capital social souscrit et payé, est de $250,000, a commencé ses opérations dans les premiers jours de novembre 1871. On voit qu'elle a déjà obtenu de magnifiques résultats. Le président de la Compagnie est M. Jules Aldigé et les directeurs sont MM. Paul Aldigé, Ch. Cavaroc, P. S. Wiltz et E. Cambon.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ C'est un acte de bienfaisance que nous accomplissons quand nous recommandons l'usage du Baume aux Navets Indiens, car ce baume, vraiment extraordinaire, a déjà fait de nombreux miracles dans le traitement des affections de poitrine. Mais on ne saurait trop le faire connaître, et nous engageons toutes les familles qui n'en ont pas encore usé, à s'en procurer au plus tôt. le "Baume aux Navets Indiens" paralyse le mal à sa naissance.

LE PLAN DE M. THIERS.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Plusieurs journaux parlent de la dernière réception de M. Thiers et racontent avec plus ou moins de détails les conversations qui ont été échangées entre plusieurs députés et entre des députés et M. Thiers. Un député du centre droit aurait motivé son adhésion au manifeste en disant qu'il fallait être prêt à toute éventualité, sur quoi le président aurait répondu que c'était une dérision que de demander au gouvernement de se prêter au rôle de pis-aller ; que chacun était libre de son opinion et pouvait chercher à la faire prévaloir, mais à la condition de prendre la responsabilité de ses paroles ; qu'on ne pouvait pas dire à un gouvernement qu'on le mettrait de côté dans six mois, dans trois mois ou dans huit jours ; que les députés qui se croyaient en majorité n'avaient qu'à faire la monarchie s'ils le pouvaient.

Quant à lui, le président, il savait bien qu'il pouvait couper la Chambre en deux s'il le voulait et gouverner avec la moitié de la Chambre, mais qu'il ne le ferait pas par patriotisme. La conversation a continué sur ce ton pendant quelque temps, et un député du centre gauche ayant parlé de quelques expressions du manifeste, un député du centre droit a répliqué qu'on ne pouvait pas et qu'on ne devait pas parler d'un texte qu'on ne connaissait pas et qu'on ne connaîtrait pas, car il était dans l'intention des signataires de ne pas le publier.

—L'*Armes*, qui vient d'être suspendue en même temps que le *Gaulois*, était gratuitement envoyée, comme moyen de propagande, à grand nombre d'officiers et aux messes.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE MORRIS CHESTER.—Les prévenus dans cette affaire, P. B. S. Pinchback, F. Z. Canonge, Paul Dunbar et E. Cruikshank, ont comparu hier devant la cour [illegible] déchargés sur caution. En conséquence, ils ont été [illegible] Ste-Anne, 200, a signé une caution de $1500 pour Canonge ; le sénateur A. E. Barber, rue du Canal, a donné la même garantie pour le sénateur Butler; P. Egan, au coin des rues Villeré et Douane, a répondu pour M. Pinchback et Paul Dunbar a pour répondant F. C. Antoine, rue Prieur, à [illegible].

SAISIE. — Les autorités de la Douane ont saisi hier un petit lot d'articles apportés dans ce port par le steamer *Vandalia*, de la Havane. La saisie se compose de trois caisses de brandy, 36 bouteilles de [illegible] cigares [illegible] navire, on ne sait par qui. Ces marchandises ont été saisies parce qu'elles n'étaient pas sur le manifeste.

DUEL.—Un duel a eu lieu hier matin, à environ deux milles au-dessous de la maison de cour, dans la paroisse St-Bernard, entre deux citoyens de cette paroisse, Philippe Gutierez et Joseph Cantrel. Ils se sont battus avec des fusils de chasse, chargés à balle. M. Gutierez a été légèrement blessé à la cuisse. M. Cantrel n'a pas été touché. Ils ont été arrêtés tous deux et condamnés par le juge Teco à payer une amende de $1 50.

AUTRE ACCIDENT D'HUILE.—Mercredi soir, sur les 7 heures, une lampe à huile de charbon a fait explosion chez M. Nathaniel Lunsey, rue d'Orléans, No. 355. Mais les flammes ayant été promptement éteintes, il n'en est résulté aucun dommage.

ACCIDENT DE BATEAU A VAPEUR.—Le bateau à vapeur *May Flower*, parti pour la Rivière Rouge, est revenu ici jeudi matin, complètement désemparé. Une explosion lui avait causé de graves avaries. Heureusement personne n'a été tué. L'accident est arrivé à 100 milles au-dessous de [illegible].

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE.

Avec le concours des Amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Quelques centaines de souscripteurs ont déjà répondu à l'appel qui leur a été adressé ; il y a encore quelques milliers de résidents français sur le concours desquels nous comptons pour grossir le chiffre de la souscription qui s'élève en ce moment à $10,660 27.

Nous citerons comme un exemple à suivre les souscriptions fournies par une branche particulière d'industrie, celle que nous pouvons appeler le département de la bouche; voici le résumé des contributions qu'il a déjà versées :

Restaurant Cosmopolitain	$143 00
Confiserie Desbons & Bonnecaze	74 00
Restaurant Victor	102 00
Restaurant des Etats-Unis	108 25
Souscription des cuisiniers au Café des Améliorations	112 00
Restaurant Moreau	60 00
Total	$[illegible]

Hier, nous avons reçu d'une autre industrie, celle de la laiterie, un premier versement de deux cents piastres, avec l'assurance que l'Association des Laitiers ne s'en tiendrait pas là et qu'elle ferait mieux encore. Nous prenons bonne note de la promesse. Les laitiers sont nombreux, actifs, industrieux, et ils tiendront à donner encore une fois des preuves de leur patriotisme.

Nous espérons que les autres industries exploitées par des résidents français, la boulangerie, la boucherie, etc., etc., nous donneront bientôt de leurs nouvelles. La noble émulation qui se produit en France et dont nous citons chaque jour tant d'exemples, doit se faire sentir également dans la colonie française en Louisiane. Que chacun fasse preuve d'initiative sans attendre qu'un voisin vienne solliciter sa contribution, et la souscription marchera rapidement. A l'œuvre donc!

Notre journée d'hier a été bonne, comme on le verra par la liste ci-dessous.

SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES AU BUREAU DE L'ABEILLE, 14 mars 1872.

Association des laitiers de la Nouvelle-Orléans, de la caisse, par ordre du président	$200 00
Liste du restaurant Moreau, rue du Canal No 205 (en tout $60,00):	
Jules Sabrier	10 00
Benoist Pasquier	10 00
F. Fontaine	10 00
Farjot	5 00
Thomas Closeman	5 00
Fritz Gast	5 00
Pierre Téos	1 00
François Duclos	1 00
Marette	1 00
Excazo François	1 00
L. L.	10 00
Cash	1 00
F. Tujague	25 00
Madame Tujague	20 00
Clotilde Tujague	5 00
Madame Kitzinger (plus $1 par mois jusqu'à la libération du territoire)	5 00
Clémence Kitzinger	5 00
Auguste Kitzinger	10 00
Total	$330 00
Listes précédentes	7,975 02
Total des listes de l'Abeille	$8,305 02
Autres listes encaissées par le trésorier	2,355 25
Total général	$10,660 27

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite de M. F. Tujague, le zélé vice-président de la Société Française, qui est de retour d'un voyage d'affaires au Nord. M. Tujague nous a apporté sa contribution et celle des membres de sa famille à la souscription française. M. Tujague avait été nommé, en son absence, l'un des vice-présidents du comité, et comme il est un des champions les plus ardents de la cause il apportera un concours très utile à ses collègues.

La souscription en France.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

La souscription patriotique ouverte dans notre ville, pour la libération du territoire, continue à donner les résultats les plus satisfaisants, grâce à la libéralité de nos concitoyens, et grâce aussi, nous sommes heureux de le constater, à l'heureuse organisation qui préside à ses généreux efforts.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, dès le début, les souscriptions de vingt sept membres du comité dépassaient cinq cent mille francs. Le soir, la souscription publique, ouverte dimanche, ajoutait à ce chiffre plus de quatre cent mille francs pour la première journée. La seconde journée, le million était dépassé ; enfin, la troisième, on atteignait un million quatre cent cinquante mille francs. En comparant la proportion numérique des habitants du Havre au total de la population de la France, cet éloquent chiffre de souscriptions havraises correspond à une souscription générale de 700 millions.

La quatrième liste que nous publions plus haut, s'est élevée à 271,000 mille francs, et nous sommes informés qu'hier encore, on a recueilli 110,000 francs ; ce qui porte le chiffre total des souscriptions jusqu'à ce jour, au-delà de 1,830,000 fr.

La population ouvrière a, jusqu'ici, été peu sollicitée, l'organisation de sa souscription demandant plus de temps ; mais elle ne veut pas rester en arrière ; elle commence à s'occuper de la question et à offrir un jour de travail par mois, une semaine par an. Les chefs d'atelier songent à aider le mouvement, quand la prospérité de leurs affaires leur permet de forcer la production ; dans ces circonstances, ils sont disposés à accorder aux ouvriers une demi-heure de travail de plus par jour.

On s'occupe aussi d'organiser la souscription dans les campagnes ; là on demandera des dons en nature, toujours plus faciles à obtenir que la pièce blanche, de beaucoup de moindre importance pourtant.

Si cette organisation se généralise, on atteindra des résultats merveilleux.

M. le comte Charles Greffulhe et M. le comte Henri Greffulhe ont souscrit chacun pour une somme de 100,000 francs, et cette somme de 200,000 francs, montant de leurs souscriptions réunies, a été mise à la disposition immédiate des comités de Melun et de Provins (Seine-et-Marne).

Mme veuve Marc Lejeune, 105 rue du Bac, souscrit pour 25,000 fr. comptant, et s'engage à verser : 25,000 fr. quand la souscription atteindra 200 millions ; 50,000 fr. quand elle atteindra 500 millions.

M. le baron Alfred de Bussierre, directeur de la Monnaie, membre du Comité général, souscrit pour 50,000 fr. M. le vicomte Paul de Bussierre, ancien trésorier général de Colmar, souscrit pour 10,000 francs.

La liste du *Temps*, à Paris, s'élève à près de 400,000 fr.

A Valenciennes, les versements sans conditions dépassaient, le 20 février, la somme de 110,000 fr. ; les engagements conditionnels, celle de 50,000 fr.

Dans la Sarthe, une petite ville de 3,000 habitants, Saint-Calais, qui a été pillée, rançonnée et épuisée par l'armée entière de Frédéric-Charles, a trouvé encore plus de 10,000 fr. à offrir, en espèces sonnantes, à l'œuvre de la délivrance, sans compter les souscriptions conditionnelles.

Verdun—Au 20 février, la souscription atteignait 120,500 fr.

On a recueilli déjà plus de 200,000 fr. à Nevers.

La petite ville de Briey, de 1,800 habitants, a déjà souscrit 27,888 fr. 70 c.

Une souscription remarquable entre toutes est celle d'une humble commune du canton de La Chapelle, Froidestrées, dont la population n'excède pas 400 âmes et qui verse, pour sa part, la somme relativement énorme de 39,000 fr.

Le comité des dames de la ville de Montereau-Faut-Yonne a reçu, par souscriptions faites à domicile, la somme de 31,726 fr. 75 c. La population de Montereau est de 6,500 habitants et essentiellement ouvrière.

A Angoulême, les journaux constatent un total de 450,000 francs réunis le 20 février.

A Tours, 232,000 francs à la date du 21 février.

A Lorient, le total des souscriptions est de 80,000.

A Calais, il est de 110,000 fr.
A Brest, il dépasse 100,000 fr.
A Caen, 120,000 fr.

MM. Bocher, Bertauld, Delacour, de Balleroy, de Witt, Delorme, de Saint-Pierre, Target et d'Harcourt, députés du Calvados, ont souscrit chacun pour une somme de 4,000 fr.

Dieulefit (Drôme)—Dans cette petite ville de 3,000 âmes, 22,050 fr. ont été recueillis en deux jours.

—Nous lisons dans la *Vigie de Dieppe* :

"Les dames du comité de la souscription patriotique pour la libération du territoire, ont recueilli jusqu'à ce jour la somme de 141,116 francs 5 centimes.

—Le théâtre des Bouffes-Parisiens doit jouer au bénéfice de l'œuvre jusqu'à concurrence d'une somme de 10,000 fr.

On nous envoie un touchant épisode de la souscription patriotique dans le village de Saint-Gobain. [illegible]

—Un comité de dames à la tête duquel se trouvent Mme de Chassery et Mlle [illegible], est organisé à Paris [illegible] dont le produit est destiné à la libération du territoire.

[illegible] la mi-carême, dans les salons du Grand-Hôtel.

Une tombola sera tirée au milieu de ce bal ; les dames patronnesses placent en ce moment les billets. Tous les objets qu'on y gagnera seront accompagnés d'une étiquette portant ces mots :

BAL DONNÉ AU GRAND-HÔTEL
LE JOUR DE LA MI-CARÊME, 1872
POUR LA SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
EN FAVEUR DU RACHAT DU TERRITOIRE.

PARIS.—Un chaleureux appel vient d'être adressé par le Grand-Orient de Paris à la franc-maçonnerie de France.

Le conseil de l'Ordre a examiné la question de savoir dans quelle limite il adhérerait à l'Œuvre, et il a décidé, à l'unanimité, qu'une souscription pour la libération du territoire serait ouverte au siège du Grand-Orient, à Paris ; que toutes les loges de l'obédience seraient invitées à voter des allocations, prises sur leurs budgets particuliers, et à ouvrir, en outre, une souscription permanente, où seraient inscrites les offrandes des membres qui les composent.

Les fonds seront versés directement dans les caisses publiques ou centralisés au Grand-Orient, selon la convenance des loges ; mais les présidents d'ateliers seront tenus de transmettre, de mois en mois, au secrétariat général, les listes de souscription, afin qu'elles soient publiées dans le *Bulletin du Grand-Orient*.

Le manifeste se termine ainsi :

Le sol national délivré de l'étranger, la France reprenant dans le monde son rang et son prestige, la reprise de nos provinces après tant et de si effroyables déchirements, voilà l'œuvre patriotique et libérale à laquelle le concours de l'Ordre vous convie. Pas une loge de l'obédience, pas un maçon ne restera sourd à cet appel.

Mme veuve Marc Lejeune, rue du Bac, 105, souscrit pour 25,000 fr. quand la souscription atteindra 200 millions; 50,000 fr. quand elle atteindra 500 millions.

M. Paul Schneider promet 10,000 fr. quand la souscription touchera le chiffre de 500 millions ; il verse dès à présent 1,000 fr.

Un ancien député, M. Etcheverry, s'engage pour 1,000 fr. par 100 millions.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — La quatrième liste du comité de Marseille porte le total de la souscription à 1,730,000 fr.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Le comité de Jonzac a réuni 5,724 fr. 60 c. de souscriptions fermes.

EURE-ET-LOIR. — Comité de Chartres: souscriptions fermes, 119,739 fr. 5 c.

FINISTÈRE. — Mairie de Brest, 113,520 fr. 25 c.

L'Océan, 9,869 fr. 85 c.

GIRONDE. — Le 21 février, à midi, la souscription du comité de Bordeaux pour la délivrance du territoire atteignait le chiffre total de 1,104,102 francs 85 centimes.

La Gironde, 48,296 fr. 25 c.

La Guienne a souscrit pour 1,500 fr. Notre confrère a recueilli en même temps de M. et Mme Ducru une somme de 30,000 fr. sans conditions.

ILLE-ET-VILAINE — Mairie de Rennes, 29,726 francs 75 centimes.

L'Avenir, 3,889 fr.

LOIRET—Comité d'Orléans, 3,849 fr. 5 c.

Les quêtes faites dans les diverses paroisses d'Orléans, à la suite du généreux appel de Mgr Dupanloup, ont produit 400,000 fr.

Le Progrès, 2,009 fr. 5 c.

MANCHE—Mairie de Cherbourg, 30,194 fr. 90 c.

MEURTHE-ET-MOSELLE—Le chiffre total de la souscription nationale dépasse déjà, à Briey, 30,000 fr.

M. A. Briée, député de la Meurthe, adresse la somme de 500 fr., aux conditions adoptées par le comité de Nancy.

Journal de la Meurthe et des Vosges, 284,570 francs 80 centimes.

OISE—Dames de Beauvais, 52,408 fr. 70.

SEINE-ET-OISE.—A Taverny, à la première séance du comité, la présidente, lady Ashburton, s'est inscrite pour 20,000 fr. La première liste s'élève à 31,988 fr.

SEINE-INFÉRIEURE.—Mairie de Rouen, 300,079 fr. 65 c.

VAR.—Comité de Toulon, 65,136 francs 58 c.

VOSGES.—Epinal, 100,000 fr.

La souscription à Neufchâteau se monte, à ce jour, à 40,083 fr. 40 c.

Plombières, ville de 1600 habitants, a donné 15,000 fr. Et ce n'est pas fini.

ALSACE-LORRAINE.—La ville de Mulhouse a souscrit, en trois jours, un million pour la libération du territoire.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Grande victoire des Juaristes à Zacatecas.

Cloches et canon de joie à Matamoros.

Les députés de la Gauche à l'Assemblée nationale de France.

Ils répudient la Société Internationale.

Le projet de loi contre cette Société,

Il a passé sans amendement.

La Convention libérale républicaine de St-Louis.

Choix de délégués pour la Convention de Cincinnati.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 14—La réponse du secrétaire Fish à la note du comte Granville, relative à l'affaire de l'Alabama n'a été reçue encore que par le ministre Schenck. Le ton de la communication est éminemment pacifique et on y exprime le regret et la surprise du gouvernement américain à l'interprétation anglaise du traité de Washington.

Un télégramme de Gibraltar rapporte qu'un canot appartenant à la frégate Ariadne a chaviré, 11 hommes, parmi lesquels deux officiers, ont péri.

Dans le procès pour parjure, nombre de témoins seront produits par le ministère public pour prouver que le prétendant à la succession Tichborne est Arthur Orton. On rapporte que des détectives sont arrivés d'Australie avec un mandat pour l'arrestation d'Orton sur une accusation de meurtre.

Liverpool, 14 mars — Arrivé le navire Golconda, de la Nouvelle-Orléans.

Berlin, 14 mars—L'apothicaire de Posen, arrêté il y a quelques semaines, sur le soupçon d'avoir voulu attenter à la vie de Bismarck, a été relâché.

Londres, 14 mars—On dit que [illegible] de Tichborne [illegible], mais que la cour ne l'acceptera pas avant lundi prochain.

A la Chambre des Communes, ce soir, M. Disraëli a demandé la production de la réponse du secrétaire Fish à la note de Lord Granville sur les réclamations de l'Alabama. M. Gladstone a répondu que la dépêche avait été reçue par le ministre américain, mais qu'elle n'avait pas encore été communiquée au gouvernement.

Cinq nouveaux navires de guerre anglais ont été lancés dans la dernière quinzaine.

Paris, 14 mars—On rapporte que le président Thiers a donné hier à l'Angleterre l'avis final de la renonciation par la France du traité de commerce entre les deux pays.

Le prince et la princesse de Galles sont partis pour Cannes et Nice.

Les députés de la gauche ont décidé, dans une réunion, de répudier la société Internationale.

Le projet de loi qui la supprime a passé à l'Assemblée sans amendement. [illegible]

[illegible], 14 mars—Le gouvernement [illegible] a invité l'évêque catholique romain d'Ermland à révoquer les sentences d'excommunication prononcées par lui contre [illegible].

Londres, 14 mars—[illegible]

[illegible]

... lement s'échappant avec une petite force de cavalerie. [illegible]

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 14 mars—[illegible]

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 14 mars—Le contre-amiral Taylor a reçu l'ordre de prendre le commandement de la flotte du Sud-Atlantique à la place de Lanman.

CHAMBRE—Le bill accordant $257,000 au Maryland pour frais de guerre a passé.

Le comité de conférence a rapporté un bill donnant à St. Louis $500,000 pour [illegible] édifices publics, qui a passé.

SÉNAT—Longs débats sur des questions de priorité [illegible] le tarif, Cole [illegible] les allocations [illegible] le commerce, d'autres des [illegible] particulières. Trumbull dit qu'il y aurait folie à passer le bill du tarif, attendu que la Chambre le déferait sur le barreau. La Chambre avait passé le bill rappelant le droit sur le charbon, et M. Sherman [illegible] un bill général du tarif en [illegible] qui dit que les bills de revenu viendront de la Chambre.

Le rapport de la conférence donnant à St-Louis $[illegible] a passé et va au Président.

Les salaires des [illegible] ont été élevés à $5000, avec une clause autorisant leur transfert d'un district à un autre, suivant les besoins du service.

Le bill du tarif a été lu. M. Scott, de la Pennsylvanie, a donné avis qu'il proposerait un amendement pour admettre en franchise le thé et le café.

Washington, 14 mars — Le bill changeant les limites du district de collection de Brazos de Santiago, a passé à la Chambre.

NOUVELLES DIVERSES.

Providence, R. I., 14 mars—La Convention républicaine d'Etat endosse pleinement Grant et Colfax et favorise leur nomination. Les officiers d'Etat actuels ont été renommés.

New York, 14 mars—Le général Dix a présidé une réunion des directeurs du chemin de l'Erie. Il y avait complète harmonie.

San Francisco, 14 mars—Les propriétaires de l'Alta-California ont été acquittés de l'accusation de libelle pour avoir appelé "avocaillon" (Shyster) un avocat. Cet avocaillon demandait $50,000.

Des dépêches de l'Arizona disent que Wm McFarland a été trouvé assassiné et horriblement mutilé. Les Américains résidants se mirent à la recherche d'un Mexicain qui, disait-on, avait menacé sa vie et l'ayant trouvé le tuèrent à coups de fusil. Ses amis mexicains s'armèrent de représailles et tuèrent un homme de la bande ; sur quoi, les Américains firent une charge générale sur les Mexicains et en tuèrent 4. Un cinquième s'étant retranché dans un *adobe* (maison de briques non cuites — Ed.), les assaillants firent sauter la maison et tuèrent l'individu. Toutes les maisons à Sanford et à Florence sont fermées dans l'appréhension d'une attaque des Mexicains qui sont les plus nombreux et qui sont fort exaspérés.

St-Louis, 14 mars—Les femmes de l'église méthodiste doivent tenir un meeting pour considérer la question d'adresser à la conférence générale de l'église méthodiste un mémoire dans le but d'obtenir l'ordination des femmes comme ministres. L'adresse [illegible] signée par des femmes de très haute position sociale et de grande considération personnelle.

New-York, 14—Un meeting d'environ 1800 ouvriers sans travail a eu lieu cette après-midi sur la place Tompkins, sous les auspices de la Société Internationale.

Des résolutions adoptées portent que le gouvernement a le droit de posséder les chemins de fer, les mines, [illegible] les télégraphes et les exploiter au prix des frais, dans l'intérêt du peuple ; que les terres publiques ne doivent être vendues qu'à ceux qui y sont déjà établis ; que tous les actes de législation doivent être soumis à l'approbation du peuple ; ces mêmes résolutions demandent aux autorités de ville du travail pour ceux qui n'en ont pas.

Charles Loucke, communiste, est mort aujourd'hui, à Paris, d'une blessure qu'il s'était faite mardi, dans une intention de suicide, probablement.

St-Louis, 14 mars—Le comité, nommé par le meeting de républicains libéraux, tenu à Jefferson City, le 24 janvier, pour choisir des délégués à la convention nationale libérale à Cincinnati, a rapporté une liste de délégués parmi lesquels sont le sénateur Schurz, le gouverneur Brown, le général John McNeil, [illegible], Enos Clarke, Henry [illegible], représentant au Congrès Geo. W. Anderson et un grand nombre de membres de la Législature.

Parmi les substituts sont le lieutenant Gravely, secrétaire d'Etat, Wood, ex-représentant au Congrès ; T. Ames et plusieurs membres de la Législature.

Nashville, 14 mars—Le palais de l'Industrie avance rapidement et sera prêt pour l'ouverture fixée au 1er de mai. On a reçu déjà de nombreuses demandes. Les [illegible] ne prendront que moitié prix pour le transport des voyageurs [illegible] l'exposition.

Columbia, 14 mars — Parmi les mesures qui sont devenues lois avant l'ajournement de la Législature, [illegible] le rappel de l'acte créant une dette capitalisée en sterling. Cet acte combiné avec d'autres [illegible] réforme financière rend impossible l'accroissement de la dette capitalisée de la Caroline du Sud.

New-York, 14 mars — On dit que les officiers du gouvernement ont découvert de grands plans pour faire entrer en contrebande des soieries, des dentelles, des gants, etc., achetés en Europe, envoyés à Halifax, de là à St-Etienne, New Brunswick, introduits par contrebande à Calais et entrant à Boston, New-York et Chicago en grandes quantités.

On dit que des individus à Halifax et à Montréal ont fait ainsi entrer en contrebande des marchandises pour plusieurs centaines de milliers de piastres.

San-Francisco, 14—Le bill créant un bureau de travaux publics, a échoué à la Législature.

Le rendement du blé, cette saison, dans les comtés de San Joaquin, Stanislas et Merced est estimé à 14,800,000 de boisseaux.

New York, 14 mars—Arrivé le steamer Abyssynia, de Liverpool.

TEMPERATURE.

Probabilités.—Temps couvert et menaçant pour les Etats du Golfe et du Sud-Atlantique cette nuit. Hausse au baromètre avec des vents de Nord Ouest, et baisse de température vendredi matin sur les Etats du Sud et du centre.

Cairo, 14 mars—Porte pluie ce matin et froid ce soir. Grand vent du Nord. Mercure 55.

St Louis, 14 mars—Pluie et neige ce matin. Temps couvert et froid maintenant.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg 14 mars—Descendant, le Henry C. Yeager et le Latawana.

Shreveport, 14 mars — Arrivés les steamers Lady Lee, Shields, de St-Louis. Partis, le Clinford pour la Vieille-Rivière. Temps très chaud ce matin et couvert ; ce soir, frais et nuageux.

La rivière a baissé de 2 pouces en 24 heures.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 14 mars, au soir—Coton lourd et en baisse. Vendu 10,000 balles. Uplands 10 7/8 à 11, Orléans 11 1/8.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 14 mars—Coton plat. Vendu 1012 balles; Uplands 23; Orléans 23 3/4.

New York, 14 mars—Or 110 1/2. Sterling 109 1/2 à 5/8. [illegible] Gouvernements plats. 5 20 de '62, 111 1/2.

New-York, 14 mars—[illegible] Cuba [illegible] Mélasse [illegible] Nlle-Orléans [illegible]

Mobile, 14 mars—Coton calme mais ferme, Middling 21 3/4. Stock 39,260.

Galveston, 14 mars—Coton [illegible] ordinaire 19 1/2 à [illegible] Stock 31,173 balles.

Charleston, 14 mars—Coton calme, middling 21 1/2 à 5/8. Stock [illegible]

Savannah, 14 mars—Coton en hausse, demande, middling 21 3/4.

St-Louis, 14 mars—Coton plat. Middling 21 [illegible] Maïs plat à 40 1/2. Porc [illegible] nominale.

Cincinnati, 14 mars — Farine calme et faible. [illegible] Maïs [illegible] Whiskey 84.

Louisville, 14 mars—Tabac actif de 6 3/4 à 8. Toile d'emballage 16 à 17. Farine calme et [illegible] Provisions calmes. Porc $13 00. Whiskey 84.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 14 mars—Aucune négociation n'a lieu, comme on l'a rapporté, entre la France et l'Allemagne, pour [illegible]

[illegible]

Le premier article du projet qui [illegible]

Les nouvelles d'Espagne indiquent une crise. [illegible]

New-York, 14 mars— Une dépêche de Matamoros dit [illegible] Trevino, avec 6,000 [illegible]

hommes, marche contre le général Rocha qui s'avance avec 7,000 hommes.

[illegible] San Miguel, [illegible] ensuite il s'est reporté sur San Luis, forçant Trevino à battre en retraite.

Les révolutionnaires se [illegible] ici sur [illegible], mais ils [illegible] des revers.

New-York, 14—Un juré malade, [illegible] Hall est mort, ce qui nécessite un nouveau jury et une nouvelle audition de [illegible].

Le Bureau de Santé a trouvé plusieurs cas de petite vérole [illegible] qui essayaient de cacher. Ils seront poursuivis.

Paris, 14, midi—Rentes 56-77.

ENCORE UN DUEL.—Une rencontre à l'épée a eu lieu le 19 février, à Montretout, entre le prince de Bauffremont et le prince Bibesco, ancien officier d'ordonnance du général Trochu.

La cause de ce duel est des plus délicates et appartient essentiellement à la vie privée ; nous croyons pouvoir dire cependant qu'elle est dans des paroles prononcées par l'avocat de M. de Bauffremont, pendant un récent procès [illegible], et jugées injurieuses pour M. Bibesco.

M. de Bauffremont a accepté de bonne grâce un cartel qu'il avait refusé à d'autres, notamment à Albert Duruy. Inutile de dire que les deux adversaires ont été, sur le terrain, ce que devaient être des gentilshommes et des soldats.

M. de Bauffremont a été blessé au côté. Les témoins, qui étaient, pour lui, le général Ducrot et, pour le prince Bibesco, le général Douay et le comte de Gobineau, n'ont pas dressé procès-verbal de la rencontre.

—On lit dans le *Français* :

"Nous croyons être informés que l'autorité militaire, préoccupée du redoublement des attaques dirigées contre les militaires, est décidée à évoquer ces affaires et à les renvoyer devant les conseils de guerre."

—Les journaux l'*Indépendant de la Charente-Inférieure*, de Saintes ; les *Travailleurs-Unis*, de Montpellier; la *République*, de Montpellier ; le *Patriote savoisien* et l'*Indépendant de Savoie*, de Chambéry, dont l'Assemblée avait autorisé la poursuite, ont été acquittés par les cours d'assises de leurs départements respectifs.

—Le conseil de guerre de Marseille a jugé avant-hier l'affaire du *Progrès*, de Lyon. La veuve Chanoine, propriétaire-imprimeur, MM Mollière, gérant, et Bochet, dit *Bérand*, rédacteur, ont été condamnés chacun à 1,000 francs d'amende et aux dépens.

—Le général Ducrot intente, dit-on, un procès en diffamation à l'*Emancipation* de Toulouse.

Décédé, [illegible] Paroisse St-Martin, samedi, 9 mars 1872, CHARLES DURAND, Jr.

Décédé le 19 février 1872, à [illegible], département des [illegible], [illegible] CASTILLON, à l'âge de cinquante-deux ans, ayant habité la Nouvelle-Orléans pendant trente ans. [illegible]

Suite du Comité démocratique de paroisse.

[illegible]

Aux membres démocrates de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

Démocrates d'Orléans. — [illegible]

J. PATTON, Président.
WM WOELPER, Secrétaire.

"Attendu que le Comité Central Démocratique d'Etat a convoqué une Convention des démocrates de l'Etat, qui doit s'assembler dans la ville de la Nlle-Orléans le [illegible] avril [illegible]

J. PATTON, Président.
WM. WOELPER, Secrétaire.

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.
[illegible]
INFIRMERIE D'ORLEANS,
Au No 169 de la Rue du Canal.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17......CHARTRES......17
A. BROUSSEAU & CO.
IMPORTATEURS et marchands, ont en ce moment en détail, [illegible] Tapis [illegible] Toiles cirées, [illegible] Rideaux [illegible]
A. BROUSSEAU & CO.

NOUVELLE MACHINE A COUDRE
—DE—
WHEELER & WILSON.
[illegible]
PECK BROTHERS, Agents, 169 rue du Canal.

Société de Musique Classique.
DIMANCHE, 17 MARS.
12e Séance à grand orchestre, sous la direction de M. G. COLLIGNON.
PROGRAMME. [illegible]
J. F. WAGNER.

Avis—[illegible]
ANATOLE A. KER.

Archiconfrérie des [illegible] Chrétiennes.
[illegible] Cathédrale [illegible] Révérend Père MIGNOT [illegible]

Bureau de "Bienville Oil Works Co." [illegible] dividende [illegible]
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1872. [illegible] Secrétaire.
JULES ALDIGÉ, Président.
PAUL ALDIGÉ, P. S. WILTZ,
CHS. CAVAROC, E. CAMBON.
14mars—1d

$20,000 en Primes.
La sixième Grande Foire d'Etat de la Société Agricole et Industrielle de la Louisiane, [illegible] dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le
24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Avril 1872.
[illegible]
LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

AVIS.
LE tirage de la grande Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu demain, SAMEDI, 16 mars 1872 à 11 heures du matin, [illegible] de la salle de la Compagnie.
" Gros lot, $50,000. "
" Seulement 20,000 billets. "
" Prix du billet $20 seulement. "
Le public est invité à assister au tirage.

Machines patentées d'Allen.
MACHINE à découvrir les cannes à sucre, [illegible]
[illegible]

OCTAVE FORSTALL,
30......Rue des Magasins......30
—Marchand de—
CHAUX, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BRIQUES A FEU, PEINTURES, HUILES, BROSSES, FOURNITURES DE NAVIRES, etc.

AVIS AUX AMATEURS D'ESCARGOTS.
RESTAURANT ANTOINE,
[illegible] rue St-Louis.
[illegible]

Astrologue.
MADAME ROSS.
[illegible] de la rue Dauphine. [illegible]

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—[illegible]
J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible]

Bonne Occasion.
A vendre, un CAFÉ de première classe, situé dans le Premier District, en face d'un Marché [illegible]

Boucles d'oreilles perdues.
MERCREDI soir, [illegible] Récompense [illegible] rue Royale.

Chien volé.
[illegible]

Avis.
LES personnes qui ont des LICENCES [illegible]
VOISIN & LIVAUDAIS, 35, rue Carondelet.

Mécanicien.
UN bon MÉCANICIEN Français désire trouver à s'employer [illegible] S'adresser par lettre à G. R., bureau de l'Abeille.

Maison-Prieur.
ON désire obtenir des informations sur la famille Prieur [illegible] Meridian, Miss.

Avis.
UNE dame française, ayant professé à Paris, désire donner des leçons de FRANÇAIS et de MUSIQUE dans une famille en échange de sa pension. S'adresser, par lettre, à A. B., au bureau de l'Abeille.

Demande de Solliciteurs.
ON demande quelques solliciteurs FRANÇAIS et ALLEMANDS pour la "Southern Life Insurance Company." [illegible]
J. F. MILLER & CO.

[illegible] EAUX-DE-VIE [illegible] OTARD, DUPUY & Co. [illegible] Vinaigre de vin blanc [illegible]
MERCIER & REINE, [illegible] Vieille-Levée.

Hall de Construction. [illegible]
A. SAMUELS.

SALLE DE BILLARDS.
[illegible]

J. A. D'HEMECOURT. HENRI CHAURANT
La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. TURPIN (RED STORE)
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médailles avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS RAFINÉS.
[illegible]
H. CHAURANT & Co.,
RED STORE,
93 ....Rue Vieille-Levée......... 93

OUVERTURE D'ARTICLES de NOUVEAUTÉS Pour le Printemps.
NOTRE assortiment d'ARTICLES DE PRINTEMPS POUR ROBES étant maintenant au complet, nous invitons les Dames à bien vouloir venir et examiner un des plus beaux choix qui aient été importés en cette ville.
D. H. HOLMES,
155, rue du Canal,
et 15, rue Bourbon.
12 mars—1f PP

NATTES ! NATTES !
Blanches, à carreaux & Fantaisie.
DONT un assortiment frais et complet est offert à des prix avantageux et par lots au gré des acheteurs.
D. H. HOLMES,
155 Canal & 15 Bourbon.
12mars—6tPP

Avis aux Propriétaires.
AYANT entièrement liquidé les affaires de mon ancien magasin [illegible] BUREAU GÉNÉRAL DE PROPRIÉTÉS [illegible]
E. NAUTRÉ, AGENT DE PROPRIÉTÉS, [illegible]

Magasin de Chaussures.
LE soussigné AYANT acquis le magasin de chaussures de M. P. [illegible]
F. J. GOTTWALLES.

Aux Habitants Sucriers!
VOYEZ la Machine de A. S. TROUARD, pour planter les Boutures de Canne. [illegible] Drouet Frères, [illegible] A. Cagnolatti, autres.

Au Vieux Pêcheur.
A. THEZE
132.........Passage de la Bourse.........132
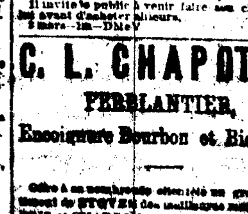
Annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe le plus complet assortiment d'Articles de pêche [illegible]
Il invite le public à venir faire son choix avant d'acheter ailleurs.
7 mars—1m—DMeV

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,
Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleures [illegible] BOIS et CHARBON;
Grilles de cheminées de toutes grandeurs ;
Batteries de Cuisine ;
Ustensiles de Ménage en fer blanc ;
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIÈGE, BAINS DE PIEDS.
Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.

Water Works.
M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

AVIS AU PUBLIC.
AYANT appris d'une source certaine, qu'un testament fait en 1850 par feu Mr. Claude [illegible] en faveur de sa fille Marie [illegible] Schweitzer, actuellement mariée à Mr. Ch. Thomassin, avait été détourné ou égaré, les personnes qui pourraient donner quelques renseignements au sujet de ce testament sont priées de les faire parvenir [illegible]
CH. N. THOMASSIN,
[illegible] Miro.

Graines Fleurs &c.
Plantes au Jardin de l'Univers.
Grande exhibition de plantes d'Europe [illegible]

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, VIGNES,
Importés de France par le dernier vapeur.
M. MAGNE a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE.—Graines de Jardinage, de Landreth.—Récolte de 1871.—M. HAFFNER [illegible]
H. HAFFNER.
[illegible] St-Charles [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.
NORMAN & REISS. Nos 131 & 133 rue de la Vieille-Levée.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons.
Toute espèce de Candie à la crème.
Toute espèce de Candie enveloppée.
Candie Star.
Candi amer (Horehound).
Candi [illegible].
Candi dur.
Popping Kisses [illegible]
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Gommes.
Bonbons fins;
Et font ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX unis et simples.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Capsules de toutes grandeurs,
[illegible] de pâte de gomme,
Bouillon or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornets d'abondance,
Rose de fantaisie,
Papier dentelle, etc.,
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.
1 oct—PP

AGENCES:
P. E. BRULATOUR,
116, 118, 120, RUE ROYALE,
A côté de l'Hôtel St-Louis.
EST seul agent pour le Sud des maisons suivantes :
[illegible]
J. Denis Henry Mounié & Co, Cognac.
[illegible] Père & fils—Rheims
Wm Younger & Co—Edimbourg.
[illegible]
A vendre par P. E. BRULATOUR, 116, 118, 120, rue Royale.

Riz de choix de la Caroline, pour Plant.
A Vendre—
1000 Boisseaux RIZ de choix de la Caroline, pour plant, [illegible]
JAMES WOOD, [illegible]

Eugène Dunand
A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de [illegible] d'un grand assortiment de Rosiers, Héliotropes, Verveines, [illegible] Géraniums, [illegible]

Divers. Divers.
— En Magasin et au Débarcadère. —
6000 BARILS pommes de terre Jackson White, [illegible] Early Rose, [illegible]
JNO. A. O'BRIEN, [illegible]

Instruments Aratoires.
COUPEUSES de Boutures de Cannes à couteaux circulaires, de Bodley (Cane [illegible] vers with circular knives.)
Planteuses de Maïs du Sud, de Tunnard (Tunnard's Southern Corn Planters.)
Planteuses de Coton du Sud, de Tunnard (Tunnard's Southern Cotton Planters.)
A vendre par THOS. B. BODLEY,
15 fév—1m PP [illegible], rue Perdido.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER.
La jolie maison en briques, à étage et à mansarde, [illegible]
THEO. DANZIGER & SON, [illegible] rue du Canal.

A LOUER.
La bonne maison [illegible] rue Conti, [illegible] Rampart. [illegible]
THEO. DANZIGER & SON.

BONNE AFFAIRE. — [illegible]
VOISIN & LIVAUDAIS, 35, rue Carondelet.

A Vendre.
Une jolie maison de résidence [illegible] Mandeville [illegible]

A LOUER.
La MAISON à étage, [illegible] entre Bourbon et Dauphine, [illegible] Esplanade.

A Vendre.
UNE petite PROPRIÉTÉ [illegible]

Pharmacie à vendre [illegible]

A vendre.
Le ferry-boat ISAAC BOWMAN, [illegible]
J. B. AUGUSTIN.

Le Docteur J. B. PEREZ.
CABINET—[illegible] de la rue Carondelet, près Lafayette.
AYANT une expérience de plus de vingt ans [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 14 MARS.—CLASSE No 63.

22	31	76	36	13	11	39	26	20	44	54

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont été [illegible] en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage de quoi, nous apposons notre signature [illegible] ce 14 Mars 1872.
[illegible], Commissaires.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France, pour la libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes :
Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie, 28 rue Bienville
A. Rochereau & Cie, 16 et 18 rue St Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans
Victor Maignan, 26 rue Bienville.
Morris Levy, 20 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans
Roux Rey, 20 rue Royale.
M. Pouch.
Michel Lion, 127 et 129 rue Vieille-Levée.
Bque. Pucheu, 36 rue du Camp
Roder & Gueydan, 61 rue de la Vieille-Levée.
G. Casserac & Cie, 5 Passage de la Bourse
A. Waitz, 26 rue Conti.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
[illegible]
Joseph Bayle, 40 rue de Chartres
G. Bonnecarrère, angle Palmyre et Claiborne
Jos Chipos, (Alger).

AVIS.—Bureau de l'Association de Propriétaires de la Nouvelle-Orléans,—le 11 mars 1872. Une assemblée générale des fonctionnaires de cette Association sera tenue, dans le foyer de l'Opéra, le vendredi 22 mars courant, à [illegible] heures du soir, pour affaires importantes.
Par ordre
EMILE WILTZ, Secrétaire.
12 mars—1t

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat [illegible] District, [illegible] rue Tchoupitoulas. Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1872.
AVIS est donné que les taxes d'Etat de l'année 1871 et les licences de [illegible]
V. GEROBIAS, Collecteur.

AVIS.
Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Deuxième District [illegible]
L. E. LEMARIÉ, Collecteur.

AVIS
Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Troisième District, [illegible]
F. E. DUMAS, Collecteur.

Life Association of America. [illegible]
SAMUEL FLOWER, Secrétaire.

Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans [illegible]
[illegible], Secrétaire.

Avis.
Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat Premier District. [illegible]
LES contribuables du Premier District sont [illegible]
GEORGE A. SHERIDAN.

Taxes de Ville de 1871.
Département des Finances. [illegible]
LES comptes des taxes de 1871 [illegible]
JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

E. DECHAMPS,
No 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.
Importateur de
EAUX-DE-VIE [illegible] VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE, [illegible] KIRSCH,
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS [illegible]
Seul agent, aux Etats-Unis pour la vente de la célèbre AMER DES PYRÉNÉES.

FOURNEAU DE CUISINE.
Le "Buck Brilliant."
LE CÉLÈBRE FOURNEAU DU SUD, [illegible]
[illegible]
B. GERTH,
Au No 7[illegible] de la Rue de Chartres.

Un diplôme a été décerné par la Foire d'Etat de la Louisiane à M. Joseph Gibbs, inventeur de cette marmite [illegible]
B. GERTH, [illegible] Chartres.

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent.
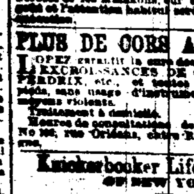
170 Rue du Canal, [illegible]

PLUS DE CORS AUX PIEDS
LOPEZ garantit la cure des CORS, OIGNONS, EXCROISSANCES DE CHAIR, ONGLES PERDRIX, etc. [illegible]

Knickerbocker Life Insurance OF NEW YORK.
Bureau principal, No 161, Broadway
Actif : plus de [illegible]
Succursale du Sud-Ouest—[illegible] de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Directeur—A. N. CRAIG.
Agent Général—Le colonel B. N. OGDEN.

PHARMACIE DELOCHE,
Coin Bourbon et Dumaine.
MARCEL MAJEAU, successeur.
M. MARCEL MAJEAU, attaché pendant plusieurs années à M. L. Deloche, a l'honneur de prévenir ses amis, ainsi que les clients de la pharmacie, qu'il vient de faire l'acquisition, [illegible]

J. E. MERILH & Co.
179......Rue Poydras......179
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CREPINS,
ONT constamment en magasin un fort stock de peaux de veau françaises et allemandes; [illegible]

REDMOND B. MANNION,
No 26, Rue Carondelet.
FAIT avoir aux voyageurs qu'il tient des [illegible] de Crédit [illegible]
MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort
Et leurs correspondants.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible]